



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 75

Texte de la question

VIOLENCES URBAINES À STRASBOURG

M. le président. La parole est à M. André Schneider, pour le groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.

M. André Schneider. Monsieur le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, une fois de plus, Strasbourg a été le théâtre de graves violences urbaines. Je rappelle les faits. Dans la nuit de jeudi à vendredi, des cambrioleurs ont été surpris par des policiers de la ville. Deux interpellations ont été possibles, un troisième cambrioleur, originaire du quartier de HautePierre, est décédé suite à une noyade accidentelle, aucune trace de violence n'ayant été relevée lors de l'autopsie. En réaction au décès du jeune homme, que des rumeurs avaient attribué à des violences policières, ce quartier sensible de ma circonscription s'est enflammé.

Une centaine de jeunes gens, certains le visage masqué, armés de battes de base-ball, ont parcouru le quartier en brisant des pare-brise de voitures et en lançant des pierres et des galets sur les forces de police et les pompiers. En outre, ils ont incendié vingt-cinq véhicules et en ont endommagé dix, parmi lesquels un camion de pompiers et un véhicule de police. Trois pompiers ont été légèrement blessés par des jets de pierres et des cocktails Molotov. Je tiens d'ailleurs, ici, à rendre hommage à l'efficacité des services de police, qui sont intervenus rapidement face à des groupes très mobiles (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française*), ainsi qu'au dévouement des pompiers professionnels et volontaires. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Monsieur le ministre, la population de ce quartier n'en peut plus et compte sur vous. Quelles dispositions ont été prises pour faire face à ces événements qui ont légitimement ému les habitants de ma ville ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur le député, les événements qui ont commencé à se dérouler à partir du 18 octobre à Strasbourg sont tout simplement inadmissibles. Vous en avez rappelé le cours. Peut-être la représentation nationale sera-t-elle intéressée d'apprendre qu'on a retrouvé au domicile des cambrioleurs 45 000 euros, des vêtements de marque volés et des produits stupéfiants. Alors que trois pompiers et des policiers ont en effet été blessés, je préciserai qu'on a aussi découvert vingt cocktails Molotov. Quelles conclusions en tirer ? Et ces dernières nous concernent tous, me semble-t-il.

Première conclusion : il convient de ne pas faire d'amalgame et d'arrêter de dire que ce sont les jeunes qui ont fait cela. Non, quand on fait cela, on n'est pas un jeune, on est un voyou ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*) Que l'on soit

jeune ou vieux n'a aucune importance ! La couleur de sa peau, son âge ou son apparence physique n'y changent rien ! J'aimerais que l'on utilise les termes appropriés pour qualifier des agissements irresponsables. Deuxième conclusion : les droits de l'homme que nous avons choisi de défendre en priorité sont ceux des victimes et non des coupables (*« Très bien ! » sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle*) et il est temps de le faire savoir. Je veux d'ailleurs dire, au nom sans doute de toute la représentation nationale, que nos pensées vont aux quarante-quatre familles modestes dont personne ne s'était préoccupé jusqu'à présent de savoir comment elles allaient remplacer leurs véhicules, détériorés par des gens qui, eux, n'ont aucune idée de ce que signifie se lever tôt le matin pour travailler et rembourser ses traites ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*) Au nom de quoi a-t-on brûlé les véhicules de ces quarante-quatre familles du quartier de Hautepierre ? Au nom de quoi saccage-t-on leur vie ? (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Et vous, que faites-vous ?

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Au nom de quoi bafoue-t-on et agresse-t-on des pompiers qui venaient éteindre des incendies ? (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Dernière conclusion, enfin, Strasbourg a besoin d'actes et non plus de discours.

M. Jean Glavany. Des mots !

M. François Lamy. Baratin !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. C'est la raison pour laquelle je serai jeudi matin dans cette ville. (*« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

Un député du groupe socialiste. Alors, les Strasbourgeois sont sauvés !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Je tiendrai une réunion avec les services, je rencontrerai les élus. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Je présenterai aussi les mesures que le Gouvernement va prendre pour les familles des victimes qui ont constitué, pendant tant d'années, la France des oubliés et, qui sont aujourd'hui la France prioritaire pour le Gouvernement de la République. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des députés communistes et républicains.*) Je vais leur annoncer des renforts d'effectifs et j'expliquerai aux 500 pompiers qui ont manifesté que je proposerai dès demain à la représentation nationale un texte qui durcira la répression contre ceux qui s'attaquent aux policiers, aux gendarmes et aux pompiers dans notre pays, parce que les forces de l'ordre ont le droit d'être défendues elles aussi ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 75

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 octobre 2002